



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

ASSOCIATION « Les Marre-Mots »

Tél : 07.85.95.68.63



**Les Marre-Mots**

**L'association «Les Marre-Mots»** propose un service de garderie périscolaire ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école primaire et maternelle de l'école de BOUVESSE-QUIRIEU.

L'inscription de votre enfant à la garderie, entraîne de votre part une participation à la vie de l'association (assemblée générale, manifestations ...). Nous pouvons également vous demander une aide ponctuelle pour nous aider à encadrer les enfants le matin ou le soir si une de nos salariées devait s'absenter.

## 1-PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT ET HORAIRE

La garderie fonctionne uniquement les jours d'école :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Le matin de 7h00 à 8h30.
- Le soir de 16h30 à 18h30.

## 2-ACCUEIL DES ENFANTS

Les enfants sont accueillis et encadrés par deux personnes salariées et/ou par les bénévoles de l'association et/ou par les parents. L'accueil des enfants se fait dans une salle mise à disposition par la Mairie qui se trouve au premier étage de l'école maternelle, l'entrée se fait par l'arrière du bâtiment.

## 3-ARRIVÉE ET DÉPART DES ENFANTS

**Le matin**, les parents doivent accompagner les enfants jusqu'à la salle de garderie et les confier aux personnes présentes.

**Le soir**, les enfants inscrits à la garderie sont pris en charge à la fin de l'école par le personnel. Si vous devez récupérer votre enfant à 16 h 30 alors qu'il était inscrit, merci de prévenir le personnel avant de partir avec lui.

Le soir, les enfants ne pourront quitter la garderie que s'ils sont accompagnés par l'un de leurs parents ou par une personne désignée et mentionnées sur la fiche d'inscription.

Si la personne autorisée à venir chercher l'enfant est mineur, une lettre d'autorisation devra être fournie par les parents.

#### **4-INSCRIPTIONS**

L'inscription à la garderie est obligatoire pour bénéficier du service.

La cotisation est de **10 €** pour les familles habitant **la commune de Bouvesse** et de **15 €** pour les familles **hors commune**.

Tous les mois, les familles devront remplir **une fiche de présence mensuelle**, une par famille sauf si les enfants ne viennent pas les mêmes jours et la rendre à la garderie ou dans la boîte aux lettres aux dates prévues.

Si des modifications devaient être apportées après avoir rendu la fiche de présence mensuelle, il faudra en informer la garderie au numéro suivant 07.85.95.68.63. Si les parents ne préviennent pas l'association en cas d'absence ; une heure de garde sera facturée.

En début d'année, nous demandons aux parents de fournir **une boîte de mouchoirs jetables** par famille.

#### **5-GOÛTER**

Un goûter est donné à chaque enfant présent à 16h30.

Le goûter est facturé 0,50 € et il est obligatoire.

#### **6-TARIFS**

Le service de garderie est facturé en fonction des plages horaires de présence selon le tarif horaire.

Pour l'année 2021 /2022 le tarif est de **2,70€ de l'heure**.

Le soir, la première heure commencée est due.

#### **7-MODALITÉS DE PAIEMENT**

Une facture mensuelle est éditée par l'association. La facture doit être réglée sous un délai de 7 jours à compter de sa date d'émission.

Tout retard de paiement répété et non justifié entraînera la radiation temporaire ou définitive de votre enfant.

Les modes de règlement sont :

- Espèces
- Chèque bancaire à l'ordre « Les Marre-Mots ».
- Par virement bancaire (un RIB est transmis aux parents en début d'année).

#### **8- SOINS ET SECOURS**

Aucun médicament ne pourra être administrer à la garderie. En cas d'incident grave ou d'accident, le personnel de la garderie contactera les secours et préviendra immédiatement le responsable légal de l'enfant.

Les allergies et/ou intolérances alimentaires doivent être absolument mentionnées sur la fiche de renseignement afin de prévoir des goûters adaptés et **fournir le PAI signé par le médecin**.

#### **9-ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ**

L'association « Les Marre-Mots » est assurée pour tout dommage de son fait.

En début d'année, les familles doivent fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile et individuelle pour leurs enfants.

L'association n'est pas tenue responsable de la détérioration ou de la perte des effets personnels des enfants.

Les enfants ne doivent pas apporter d'objets tranchants ou dangereux, d'objets de valeur, ni de jeux personnel (billes, toupies...). Les sucettes sont interdites.

## **10-DISCIPLINE DANS LA GARDERIE**

Tous les enfants perturbant la bonne marche du service de la garderie (non-respect des règles communes, du personnel, des autres enfants et du matériel ) recevront un avertissement.

Pour les incidents les plus graves ou répétés, les parents seront avertis et des mesures d'exclusion seront prises.

## **11-BUREAU**

Le bureau est constitué de 3 personnes et de plusieurs membres actifs.

Le président Mr PICANO Jean Louis  
La trésorière Mme VERTHEMARD Florence  
Le secrétaire Mme MEDGE Delphine

## **12-RESPECT DU RÈGLEMENT**

Le règlement est affiché à la garderie et est remis aux familles au moment de la demande d'inscription.

Toute inscription vaut entière acceptation du présent règlement. Le non-respect du règlement peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de la garderie périscolaire de l'association «Les Marre-Mots».

A Bouvesse le 26/05/2021

Le bureau



# FICHE DE RENSEIGNEMENT GARDERIE PERISCOLAIRE

## Association « Les Marre-Mots »

**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRÉNOM :** \_\_\_\_\_ **Classe :** \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

### RESPONSABLES LÉGALES

**Mère**  
**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRÉNOM :** \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_ Tél. travail : \_\_\_\_\_  
Adresse mail : \_\_\_\_\_

**Père**  
**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRÉNOM :** \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_ Tél. travail : \_\_\_\_\_  
Adresse mail : \_\_\_\_\_

**Liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant** (merci de préciser le lien avec l'enfant)

Nom/prénom : _____	Tél. : _____	Lien : _____
Nom/prénom : _____	Tél. : _____	Lien : _____
Nom/prénom : _____	Tél. : _____	Lien : _____
Nom/prénom : _____	Tél. : _____	Lien : _____

Si la personne autorisée à venir chercher l'enfant n'est pas **majeure** une lettre d'autorisation doit être fournie par les parents.

**Allergies ou autres problèmes médicaux :**

-En cas d'urgence, j'autorise le personnel ou représentant de l'association à prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de la mise en œuvre des traitements médicaux et chirurgicaux .

-Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie périscolaire de l'association.

-J'autorise  l'association «Les Marre-Mots» à prendre des photos de mon enfant.  
-Je n'autorise pas

**Pièces à fournir :**

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance <input type="checkbox"/>	Cotisation annuelle commune (10€ / famille) <input type="checkbox"/>
Boite de mouchoirs <input type="checkbox"/>	Cotisation annuelle hors commune (15€ / famille) <input type="checkbox"/>

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
Signature des parents (précédées de la mention « Lu et approuvé »)



# Inscription à la garderie péri-scolaire

Association « Les Marre-Mots »

## SEPTEMBRE 2021

Fiche à rendre même si l'enfant ne vient pas

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Date	Matin	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
						02/09/21		03/sept.	
06/sept.		07/sept.				09/sept.		10/sept.	
13/sept.		14/sept.				16/sept.		17/sept.	
20/sept.		21/sept.				23/sept.		24/sept.	
27/sept.		28/sept.				30/sept.			

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

CLASSE : \_\_\_\_\_

**Attention : une fiche mensuelle par enfant**

### Inscription à rendre avant le 25 JUIN

(A la garderie ou dans la boîte aux lettres « Les Marre-Mots »)

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature des parents

# GARDERIE

## LETTRE de Décharge



**Les Marre-Mots**

Je soussigné (Nom/Prénom) .....  
autorise ma fille, mon fils (Nom/Prénom) .....  
qui est mineur(e) à venir chercher à la garderie  
périscolaire «Les Marre-mots» ma fille, mon fils (Nom/Prénom)  
..... et ainsi dégage de  
toutes responsabilités la garderie «Les Marre-Mots» en  
cas d'incident.

Le.....à Bouvesse-Quirieu

Signature

.....